

# Licence Activités physiques adaptées et santé

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Activités physiques adaptées et santé. 2010, Centre universitaire Jean-Francois Champollion - CUFR. hceres-02035829

**HAL Id: hceres-02035829**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035829>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences– Vague A

## ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 - Paul Sabatier

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion

Demande n° S3110055303

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Activité physique adaptée et santé

## Présentation de la mention

La mention Activité physique adaptée et santé (APAS) du domaine Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) est organisée sur le site de Rodez. Elle se donne pour vocation de former des étudiants à la conception, la conduite et l'évaluation de programme de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique. Le professionnel a pour vocation de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de réadaptation et d'intégration par l'activité physique adaptée auprès de groupes de personnes relevant des catégories suivantes : troubles fonctionnels métaboliques, troubles sensoriels et moteurs, troubles du comportements et de la personnalité, déficiences intellectuelles, inadaptation sociale, troubles liés au vieillissement, maladies chroniques.

## Avis condensé

### ● Avis global :

La mention Activité physique adaptée et santé enseignée au Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR) est peu identifiable telle que décrite dans le document, notamment par rapport à l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement. Les contenus d'enseignement ne semblent pas en adéquation avec les compétences visées à la suite de la formation ainsi qu'avec la possibilité de poursuite vers les masters de ce domaine d'activité. Dans le document présenté, les éléments d'identification et de description de cette mention sont identiques sur tous les points à ceux décrits dans les autres mentions du domaine STAPS enseignées au CUFR aussi bien en ce qui concerne le pilotage, le suivi des étudiants ou les dispositifs d'aide à la réussite. L'atteinte de l'objectif de cette mention APAS est difficile à identifier.

### ● Point fort :

- Petits effectifs qui doivent permettre un suivi optimal des étudiants.

### ● Points faibles :

- Cette formation ne s'inscrit pas dans un *continuum* LMD avec un manque de cohérence des contenus avec les masters régionaux.
- Contenus d'enseignements restreints qui ne correspondent pas aux compétences visées.
- La spécificité de cette mention dans l'offre de formation STAPS de l'établissement n'est pas claire.
- De nombreuses rubriques (évaluation, devenir des étudiants...) sont renseignées de façon trop générale.



- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :

Les objectifs visés par cette mention sont tout à fait justifiables dans une perspective de développement d'une offre de proximité. Les contenus et l'organisation de cette mention devraient permettre l'atteinte de cet objectif notamment dans le cadre de l'intégration de masters dans ce domaine.

## Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Une des limites majeures du pilotage de cette mention APAS, telle qu'elle est présentée dans le dossier soumis à expertise, est le fait que l'équipe pédagogique de pilotage n'est pas spécifique à la mention et ne comporte pas d'enseignant spécialiste du domaine des activités physiques adaptées. Le processus de pilotage se met en place et sa description très générale ne permet pas une évaluation précise de son opérationnalisation.

- 2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique de cette mention est peu clair et il est difficilement lisible vis-à-vis des objectifs visés et de l'intégration de masters dans ce domaine. Les contenus ne sont pas en adéquation avec les objectifs visés, la mise en place de parcours Management et Education et motricité, différents de ceux de la mention Education et motricité en L3, ne se justifient pas. Les contenus d'enseignements ne sont pas en adéquation avec l'acquisition des compétences décrites dans la fiche RNCP. Les renseignements sont insuffisants pour percevoir la part et le contenu des interventions des professionnels dans cette mention.

- 3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

La description du dispositif d'aide à la réussite est très générale et rend difficile sa différenciation par rapport à celui de l'offre de formation générale de l'établissement. Le contenu des enseignements et les actions d'informations ne sont pas spécifiés. En revanche, comme pour l'ensemble de l'offre de formation de l'établissement, les faibles effectifs sont un élément favorable à une réussite des étudiants. L'absence d'UE d'ouverture ou de passerelle contribue à l'absence de lisibilité de cette mention.

- 4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Dans le document présenté, les flux d'étudiants, les critères de réussite en L1, L2, L3 et de poursuite d'études sont identiques pour l'ensemble de l'offre de formation du domaine STAPS du CUFR. Il est donc impossible d'identifier avec clarté ce point pour la mention APAS.